

### CHAPITRE III

#### Association ethnogénique

La société humaine commence véritablement lorsque la conscience et la tradition sociales sont développées à ce point que tous les rapports sociaux existent, non seulement objectivement, comme les habitudes d'association, mais aussi subjectivement, dans la pensée, les sentiments et les desseins des individus associés. C'est cette phase auto-consciente qui la distingue des communautés animales. En effet, lorsque la société existe dans les idées comme dans les habitudes de l'association, l'idée commence à réagir sur tous les rapports objectifs. L'idée sociale, d'abord simple perception ou conception, devient un idéal que la communauté s'efforce de réaliser. Dès lors, les formes d'association et d'activité associée, déterminées en partie par la causation physique directe, le sont aussi en partie par l'esprit social.

Dans les premières et plus simples formes de société humaine, la constitution sociale ne se différencie pas de la composition sociale. A quelques égards, le groupe, pris comme un tout, est le corps coopérant. A d'autres, ce corps coopérant est un groupe composant. Il n'y a d'autre division du travail que celle qui résulte incidemment de la composition des groupes sociaux qui se suffisent et se perpétuent, comme la famille et la horde. A une époque moins lointaine, cependant, la constitution sociale se différencie et se sépare largement de la composition sociale.

Ainsi, à travers une longue suite de périodes, l'action de l'esprit social sur la structure sociale est surtout une formation de la composition sociale. Lorsqu'il agit directement sur la constitution sociale, il modifie encore et grandement la composition sociale. Travaillant d'accord avec les forces inconscientes, il crée les formes définies de la famille, de la tribu, de la nation. Seulement, quand l'« ethnos » est fixé, l'esprit social commence à agir directement sur la constitution sociale et dès lors à organiser et à développer le « démos. »

Il en résulte, comme l'a montré un chapitre précédent, qu'une étude de la composition sociale se confond presque avec la sociologie ethnogénique, que la sociologie ethnogénique est surtout l'étude de la composition sociale bien que, incidemment, elle doive observer plusieurs développements, connexes, de la constitution sociale.

Les problèmes sociologiques les plus importants et les plus ardues de l'association ethnogénique sont ceux des premières formes de la famille et du rapport de la famille aux origines du clan et de la tribu. Leur centre commun est la théorie du clan. Si nous pouvons découvrir l'origine du clan, éclaircir ses relations avec la famille et la tribu, nous expliquerons tout ce qui est caractéristique dans l'organisation de la société tribale.

En examinant ces problèmes, nous devons nous rappeler la distinction entre 1° les modes d'intercourse et d'aide qui engendrent les diverses relations dont naissent la composition et la constitution sociale, et 2° la composition et la constitution sociales elles-mêmes, qui sont ces formes relativement permanentes d'aide et d'intercourse qu'a approuvées l'esprit social, que la sélection naturelle a confirmées. Ainsi, quoique les relations des sexes puissent être un facteur important dans les phénomènes de population, elles ne créent pas la famille comme unité dans la composition sociale, pas plus que les activités transitoires de

coopération ou les divisions du travail temporaires ne créent la constitution sociale.

Cette distinction simplifiera grandement le problème de la famille primitive. Si, par exemple, on démontre que, dans les communautés primitives, les rapports des sexes étaient proches voisins de la promiscuité, cela ne prouvera pas qu'il n'y avait pas de relations de famille dans ces communautés, pas plus que l'existence de rapports de famille définis ne prouverait qu'il n'y avait pas de relations sexuelles en dehors de la famille.

Il y a quatre origines possibles pour la tribu matronymique. On peut admettre que les clans sont plus anciens que les tribus et que celles-ci diffèrent de ceux-là par l'intégration. Cette hypothèse a souvent été faite par des ethnologues qui n'avaient aucune idée des difficultés qu'elle soulevait. En second lieu, on peut croire qu'une simple horde non différenciée s'est accrue jusqu'aux dimensions d'une tribu et, alors seulement, s'est différenciée en clans. Troisièmement, on peut supposer que chacune des hordes voisines s'est différenciée en organisations de clans, et que chacune, par suite du rapt des femmes et de l'exogamie, est en même temps représentée dans toutes les autres, que, par la guerre ou autrement, ces hordes, devenues hétérogènes, se sont à la fin réunies en une tribu nécessairement composée de tous les clans représentés dans toutes les hordes. Enfin, on peut admettre que chaque horde, dans un groupe de hordes, devient en fait un clan comprenant une majorité de tous les membres de ce clan et seulement quelques individus des autres et que ces sortes de clans-hordes arrivent ensemble à l'organisation tribale.

La réflexion montrera que la vraie difficulté d'une quelconque de ces hypothèses est de concilier les faits de l'exogamie des clans, de parenté féminine et de résidence.

Peu d'écrivains ont vu combien le problème est ardu ; à quelques-uns, il a paru relativement facile d'expliquer le

clan comme une horde que sa combinaison avec d'autres hordes transforme en une section de tribus. Cette vue est pareille en substance à celle qui croit les clans antérieurs aux tribus et voit dans les tribus des agrégations de clans. Mais elle est inconciliable avec l'exogamie du clan. Évidemment, si un homme est obligé de prendre une femme d'un autre clan que le sien, aucun clan n'existera indépendamment des autres et aucune horde ne sera exclusivement composée des membres d'un seul clan.

On peut, cependant, prétendre, que quoiqu'une horde ne puisse être exclusivement composée de membres d'un seul clan, la majorité de la horde peut être d'un seul clan, le reste provenant d'un clan divers. Pour tous les objets pratiques de la société et du gouvernement, une horde pouvait être un clan et ces clans-hordes pouvaient facilement exister lorsque plusieurs hordes, quoique n'étant pas unies en tribus, vivaient près l'une de l'autre et que les mariages se faisaient de l'une à l'autre. De nombreux faits montrent l'existence de tels groupes avant que les tribus ne fussent formées ; par exemple, dans les tribus Indiennes d'Amérique, chaque clan avait son chef.

Cette identité pratique de la horde et du clan serait possible dans un groupe de hordes matronymiques et exogames, si l'homme venait toujours vivre dans la horde et le clan de sa femme. Elle serait possible, de même, dans un groupe de hordes patronymiques où l'homme resterait là où il naîtrait et y amènerait sa femme. Elle serait impossible pour les hordes exogames où la femme suivrait son mari, mais soumises cependant au matronymat.

La vraie difficulté est dans ce dernier cas. Il existe des hordes pareilles. Nous devrions nous attendre à ce qu'elles devinssent, ou trouver qu'elles ont toujours été, soit privées de clans, soit dotées d'autant de clans qu'il y a d'épouses, puisque l'épouse sera toujours d'un autre clan que celui du mari, et que les enfants seront du clan de leur mère. Dans ces conditions pouvait-il y avoir un groupe local de dimen-

sions considérables et dans lequel un simple clan pût comprendre la moitié, ou d'avantage, des membres du groupe ?

Au début même de l'organisation du clan, pendant une seule génération, cela était possible. Une horde pouvait ne comprendre que des frères et des sœurs. Les frères amenèrent dans le camp des épouses qu'ils prirent dans des hordes différentes. Les épouses représentèrent de nombreux clans divers, mais les maris et les sœurs de ceux-ci formaient un clan prépondérant. Pourtant, ces sœurs se marièrent, allèrent dans d'autres hordes. Le clan fut réduit aux seuls maris. Les enfants vinrent, mais ne suivirent pas le clan paternel. Avec la mort des pères, le clan paternel disparut et fut remplacé par plusieurs clans nouveaux — ceux des mères — et ceux-ci constituèrent la horde.

De telles complications rendent évident que les problèmes de la composition sociale doivent être étudiés comparativement, comme des incidents du mécanisme global de l'évolution sociale. D'inutiles difficultés ont été soulevées dans les théories de la famille, du clan, de la tribu, parce qu'on a trop étudié en lui-même chacun de ces rapports sociaux. La vraie spécialisation ne peut marcher que de concert avec la généralisation. Nous aurons une vue erronée ou fautive de la genèse de la famille et de la tribu, si nous ne les étudions pas dans leur rapport avec tous les autres aspects de l'organisation sociale.

Par conséquent, dans les pages qui suivent, l'évolution, dans son ensemble, sera prise dans ses divers stades ethnogéniques. La ligne étendue, parfois sinueuse, de son développement sera retracée d'abord à travers les sociétés ethnogéniques de la première classe, c'est-à-dire les petites hordes voisines non encore combinées en tribu ; secondement, dans les sociétés matronymiques des deux autres classes ; puis, dans les sociétés patronymiques. Mais, tandis que les vues générales ou organiques doivent dominer, les problèmes de la famille, du clan et de la tribu occuperont

principalement l'attention dans les recherches de tous les stades.

Lorsqu'une région, trop pauvre pour faire subsister une nombreuse population, peut cependant nourrir plusieurs hordes sur un espace assez étroit pour être facilement parcouru, des formes diverses d'intercourse disparaissent. De cette intercourse, une partie est hostile, une autre amicale. D'ordinaire, il y a un mélange de bataille et d'hospitalité ; quelquefois, l'inimitié atteint ce degré extrême associé avec la pratique du rapt des femmes ; quelquefois la bienveillance est aussi grande que chez les Esquimaux, où chacun peut aller vivre dans un camp voisin et où l'hospitalité n'a d'autres limites que celle des ressources. S'il y a un degré quelconque de bienveillance, si le climat et la topographie s'y prêtent, des fêtes périodiques rassemblent les hordes en grandes masses. Un pareil contact élève les facultés mentales et émotives, développe le langage. Il élucide la conscience sociale et élargit les idées sociales. Il amplifie la tradition et donne une base à la coopération permanente.

Comme résultat immédiat des fêtes, vient la complication des relations génétiques. Quelle que soit la forme de la famille dans la vie sauvage, les bornes mises à la liberté sexuelle y sont fréquemment transgressées. Les fêtes surtout deviennent des explosions de lubricité. Par suite, il y a un échange considérable d'hommes et de femmes entre les hordes voisines. Que ces festins amicaux alternent avec des querelles ou des petites guerres dans lesquelles les femmes sont ravies à la horde vaincue, ou que les hommes passent d'un camp à l'autre, s'attachant aujourd'hui à l'un, demain à l'autre, ou, encore que, comme l'ont vu Mitchell et d'autres en Australie, les femmes d'une horde défaite aillent toutes volontairement avec les vainqueurs, le résultat est une hétérogénéité croissante dans la composition démotique de chaque horde et les rapports

du à la naissance relie des personnes de hordes différentes. En somme, l'hétérogénéité démotique améliore le type physique et mental. De plus, par l'hérédité, les individus de toutes les hordes tendent vers l'homogénéité du type qui supprime une base d'hostilité.

Une inégalité personnelle croissante, qui devient un fait social de plus en plus considérable, est une autre conséquence importante des fêtes périodiques. Les vainqueurs des luttes de force et d'adresse acquièrent des distinctions, non seulement dans leur propre lignage, mais aussi parmi les membres des autres hordes. Les hommes intelligents et les vieillards qui ont accumulé le savoir et la tradition deviennent distingués par leur sagesse. Une telle inégalité est la base du commandement et de cette utile subordination dans l'aide mutuelle qui dépend d'une obéissance volontaire.

L'intercourse, s'étendant, est de même favorable par l'intelligence, la compréhension mutuelle. Sous le stimulant d'un plaisir, de la rivalité, d'un danger commun, chaque membre d'une foule peut partager suffisamment les pensées et les sentiments de ses compagnons pour rendre possible une coopération considérable. Une coopération de ce genre, aussi bien que la coopération sous un commandement naturel, se trouve souvent chez les sauvages.

Ces formes d'aide mutuelle ont fréquemment un but délibéré ; mais la coopération est temporaire et n'est pas organisée. Ainsi, chez les Blackfellows d'Australie, les réunions occasionnelles ont pour but de chasser, de guerroyer, de se divertir, tout à la fois. Le même groupe de personnes exerce aujourd'hui une activité commune et une autre demain.

De ces formes simples d'intercourse et d'aide mutuelle, l'esprit social, par la reconnaissance, l'approbation, la sélection, fait naître les relations plus durables de la composition et de la constitution sociales.

Lorsque l'opinion, jadis universelle, que la première famille humaine était patriarcale, disparut devant cette évidence que les premières parentés suivaient la ligne maternelle et non pas la ligne paternelle et que, de nos jours mêmes, l'organisation de nombreuses tribus est matronymique, on alla trop vite à l'extrême opposé. On accepta d'emblée les théories de la primitive communauté des femmes, incompatible avec toute espèce de vie de famille, des familles consanguines issues de l'union des frères et des sœurs, et d'autres aussi radicales. Une plus soigneuse investigation, une plus mûre critique, ont prouvé que les théories communiste et patriarcale sont également insoutenables comme explication de la société primitive. La liberté excessive dans les relations des sexes ne prouve pas l'une, car la liberté peut coexister avec des formes définies de la famille, comme chez les Innuits, les Todas, les Khonds, comme elle coexistait chez les Tahitiens et certainement, jadis, chez les peuples Aryens. L'autorité paternelle ne prouve pas l'autre, car l'autorité peut être faible ou de peu de durée. Les hommes peuvent désertier habituellement leur foyer et envahir celui d'autrui.

Rien ne permet de déterminer avec exactitude les caractères de la famille humaine primitive. L'étude géologique ne les révèle pas et, nous l'avons déjà vu, nous ne pouvons pas être sûrs que les sociétés sauvages de nos jours reproduisent exactement les traits des communautés primitives. Vivant dans un milieu plus favorable que celui des hordes actuelles, les hommes primitifs étaient probablement massés souvent en bandes relativement fortes et leurs relations sexuelles ont pu être plus irrégulières encore que celles des hordes existantes. Mais il y a, au moins, une présomption raisonnable que la famille de l'homme primitif était une forme intermédiaire entre celle des animaux supérieurs et celle des hommes inférieurs existants. S'il en était ainsi, c'était un couple durant peu.

Des animaux inférieurs aux animaux supérieurs, il y a une tendance uniforme vers des relations de famille définies.

Dans les plus basses des sociétés inférieures, le mariage le plus commun est une monogamie temporaire. D'ordinaire, l'époux déserte tôt ou tard sa femme pour en prendre une autre, ou il l'échange avec un autre homme, mais, à tout moment donné, la population est, en majorité, répartie en groupes monogames.

Si le mari abandonne sa famille, les enfants, soumis à leur mère et à ses parents mâles, prennent le nom de la mère. Cela explique l'apparente contradiction sur laquelle l'attention a été appelée dans la controverse entre Maine et les adversaires de la théorie patriarcale. Maine s'appuyait sur le fait de la jalousie du mâle, pour prouver que la famille primitive obéissait au père et que la promiscuité ne pouvait pas avoir jamais été générale. Mac-Lennan et d'autres se fondaient sur la descendance par les mères, pour prouver que la famille paternelle était d'origine moins reculée. La vérité semblerait être que la famille primitive peut avoir été fondée sur la puissance masculine et que, cependant, la parenté s'est comptée par les femmes.

Que les conditions de vie soient si dures que le mari et le père doivent soutenir la famille ou que, pour toute autre raison, la famille reste réunie jusqu'à ce que les enfants soient adultes et soit pendant ce temps soumise au père, elle sera probablement patronymique. Il y a des hordes où la descendance se compte par les pères. Il en est ainsi chez les Esquimaux du Groënland, peut-être chez les Fuégiens et dans quelques hordes des forêts brésiliennes. En ce cas, le milieu est tel que les familles qui dépendraient du seul labeur d'une femme périraient bientôt. C'est surtout vrai des Innuits, dont la grande ressource pour s'habiller et se nourrir est le wabrus, qu'on n'obtient qu'au prix de périlleux efforts, auxquels les

femmes sont impropres. La sélection naturelle a donc conservé le type dans lequel les hommes aident activement la famille jusqu'à ce que les enfants soient capables de pourvoir à eux-mêmes. Dans les forêts tropicales des Iles Andaman, sèches, salubres et abondantes en ressources, une femme et son enfant peuvent se nourrir sans l'aide du mari et il n'est donc pas étrange que, chez les Mincopis, le mariage se dissolve dès que l'enfant est sevré.

Il semble donc que c'est une condition économique qui, dans les communautés inférieures, détermine la durée du mariage et, peut-être aussi, la ligne de descendance, par les pères ou les mères. Par suite, la stabilité de la famille augmente à mesure que la division du travail devient plus parfaite. Cette différenciation primaire des occupations est la condition antérieure à tout progrès de la sauvagerie vers un meilleur mode de vie. Elle provient de la différence des natures physiques du mâle et de la femelle et des conditions d'une existence primitive. La vie sauvage est une suite de petites guerres. A tout instant, la communauté doit être prête à affronter ses ennemis. Pendant les meilleures années de leur vie, les femmes sont rendues impropres par leurs grossesses au combat ou à la chasse. Comme cela est réservé aux hommes, les femmes doivent se livrer à l'industrie domestique, autant qu'elles le peuvent. Non seulement elles doivent veiller aux devoirs domestiques, garder le feu, faire la cuisine, faire les filets, mais elles doivent aider activement à se procurer la nourriture qu'elles peuvent attraper, porter les fardeaux dans la marche, en outre de leurs petits. Ce dernier usage est universel chez les sauvages et les femmes n'y font aucune objection. Les hommes doivent être libres de combattre à tout instant, de déjouer toute surprise. Les charger d'autres fardeaux que leurs armes serait risquer de la vie de tous. Il ne faut donc pas conclure que les femmes sauvages sont toujours des

esclaves et leurs maris des tyrans. Certes, leur condition est malheureuse, mais elle l'est plus par les conditions sociales que par la volonté de l'homme. Il est évident que loin d'être des esclaves, les femmes de ces basses sociétés organisées sur la base du lignage et où la descendance se compte par la ligne féminine, sont les égales des hommes, tant au point de vue privé qu'au point de vue public. Plus le travail de la femme est important pour l'homme, plus la protection de l'homme est nécessaire à la femme, et plus il tient aux aises qu'elle lui procure, plus elle dépend du supplément de nourriture qu'il trouve à la chasse, en faisant ce qui dépasse ses forces à elle, comme bâtir des canots, des huttes, et plus les relations de famille deviennent durables dans les communautés sauvages.

Que la descendance se compte par les mères ou par les pères, le groupe familial dans la horde sauvage est d'ordinaire exogame. L'habitude de prendre sa sœur pour épouse est exceptionnelle, sinon inconnue. L'horreur de l'inceste est sans doute une hérédité instinctive d'un ancêtre préhumain ; les animaux supérieurs évitent généralement les unions trop consanguines. L'instinct dérive probablement de l'effet stimulant de la nouveauté sur le désir sexuel, secondé par la sélection naturelle. Strictement parlant, l'instinct est pareil contre l'accouplement de compagnons de nid et de hutte, parents ou non, et n'empêche pas celui de parenté, s'ils sont élevés séparément. Il devient l'horreur de l'accouplement des parents rapprochés seulement après que beaucoup de savoir a été acquis et après que les facultés de pensée réflexive ont été développées à un point difficile à trouver dans l'état sauvage.

Quand des hordes sont mises en contact, la simple famille couple, basée sur la cour que se font d'ordinaire les animaux, est communément altérée par une des deux voies, et ses rapports avec la horde changent dans le même sens. Dans la famille-couple, basée sur cette cour,

les rapports des sexes sont empreints d'égalité. Elle semble n'être possible dans la vie sauvage que si l'homme prend sa femme dans sa propre horde, comme cela a lieu chez les Veddahs. Dans la famille qui provient de l'intercourse de hordes indépendantes, soit le mari, soit la femme deviennent subordonnés. Si les hordes sont unies, un homme laisse souvent la sienne pour s'attacher à un groupe voisin. Y trouvant une femme à son goût, il vit avec elle parmi son peuple à elle. Dans ces circonstances, il n'a aucune autorité effective sur sa femme et ses enfants, parce que l'épouse et la mère peut toujours compter sur ses frères qui la soutiennent. Le mari doit la supporter. Cette forme de famille est connue sous le nom de mariage *beena*, qu'on lui donne à Ceylan, où elle domine. On la retrouve dans des points très distants, par exemple, chez les Arawaks de Guyane et les Dyaks de Bornéo. Dans le mariage *beena*, la femme et les enfants appartiennent toujours à la tribu de la femme. Si le mari décide de retourner à sa propre horde, il doit abandonner sa famille et sa propriété à moins qu'il ne les reçoive en salaire, comme fit Jacob lorsqu'il quitta Laban. Des parentés pareilles ont été observées par l'expédition du lieutenant Peary dans le Groënland en 1891. Chez les Groënlandais du Nord, un homme laisse souvent sa famille dans un campement et va dans un autre où il contracte un nouveau mariage. Quelques années plus tard, il peut revenir à sa première résidence. Il laisse alors sa famille nouvelle et, en rejoignant la horde où il avait d'abord vécu, il y retrouve — d'ordinaire — sa femme et ses enfants de jadis. Si, d'un autre côté, des hordes voisines sont plus ou moins en hostilité, le rapt des femmes est toujours une des causes principales de mélange, et le mariage par capture est la forme qui prévaut. En ce cas, la femme est à la merci de son ravisseur et de ses associés. Il la regarde comme sa propriété et la traite sévèrement. Il ne s'ensuit pas, pourtant, que les enfants de cette femme

soient nécessairement revendiqués par le mari et portent le nom de celui-ci. Dans divers endroits où domine le mariage par capture, l'union est temporaire. Le divorce est usuel. La femme, alors, et ses enfants peuvent aussi être regardés comme étant la propriété de la horde du ravisseur, ainsi que c'était la coutume des Tasmaniens, ou revenir à la horde de la mère comme chez les Caraïbes. Dans ce dernier cas, il y a un retour continu des femmes et des enfants au groupe maternel et les enfants sont toujours réputés appartenir au lignage de leur mère.

Que ce soit le mariage *beena* ou celui par capture qui devienne habituel, la horde et le ménage deviennent exogames en fait. Il peut ne pas y avoir de règle stricte d'exogamie, ne pas y avoir de sanctions pénales contre l'endogamie, mais, en pratique, le mariage au sein de la horde devient de plus en plus exceptionnel.

Etant donné, maintenant, l'exogamie de la horde et du ménage, on trouve réunies les conditions d'une évolution du clan et de la famille et, dans certaines conditions, de l'identification pratique du clan et de la horde.

Que le moyen original du lignage totémique fût un groupe de frères et de sœurs formant un ménage, nul n'en doute.

Les frères et les sœurs constituent un groupe naturel économique et défensif, ils s'aident spontanément entre eux, soit dans la recherche de la nourriture soit pour purger les injures venues des autres groupes. Il est donc tout naturel que, chez les peuples primitifs, les relations fraternelles aient été, en général, plus sacrées qu'aucune autre. Pourtant, à une époque du développement des relations humaines si reculée que nous pouvons à peine espérer de découvrir l'origine de la coutume, la fraternité naturelle a souvent été convertie en confréries semi-artificielles par l'adoption et l'expulsion. L'adoption, en vérité, a été pratiquée par les animaux longtemps avant que la vie humaine n'ait commencé. On peut assister dans les basses-

cours à l'adoption des poussins sans mère. Les singes orphelins sont adoptés et soignés par d'autres singes, mâles ou femelles; et Darwin, sur l'autorité de Brehm, nous parle d'un babouin au cœur si tendre qu'il adoptait non seulement les jeunes singes d'autres espèces, mais aussi des poupées.

Lorsque le stade animiste de la culture est atteint, les rapports entre frères et sœurs, naturels ou artificiels, acquièrent une sainteté spéciale par la croyance que les hommes sont les parents d'êtres surnaturels. Chaque individu croit que la parenté entre lui et son totem est aussi réelle que celle qui existe entre lui et son frère humain. La croyance réagit sur sa conception de la parenté humaine. « Mon frère ou ma sœur, pense-t-il, étant parent avec moi, l'est nécessairement avec mon totem. Moi, étant le parent de mon frère ou de ma sœur, je le suis nécessairement de son totem, à lui ou à elle. » Sous l'influence de telles idées, dans la suite des temps, il doit arriver que le groupe familial, se regardant comme une unité surnaturelle, aura son totem collectif ou domestique, en sus du totem individuel de chacun de ses membres. On voit combien cela est naturel si l'on se rappelle que c'est le sort qui désigne, d'ordinaire, le totem individuel. Il arrivera souvent que plusieurs membres du même ménage auront le même totem individuel qui, par suite d'un hasard, sera respecté comme le gardien spécial du ménage.

La sanction totémiste agit, naturellement, sur toutes les coutumes du groupe fraternel. L'adoption devient une cérémonie sacrée. Le membre adopté doit subir une marque ou une mutilation totémique. Expulser un coupable, c'est le livrer aux esprits malins. Si le groupe est exogame, le totem, ayant sanctionné la coutume, sera offensé si l'on s'en écarte. C'est pourquoi l'inceste, d'abord abhorré comme contre-naturel, l'est maintenant comme une faute.

Ces notions totémistes ont d'autres conséquences fort